FOOT LYON RHÔNE
DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL
30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON
Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22
E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : http://lyon-rhone.fff.fr

PV N°608 DU JEUDI 6 JUILLET 2023

SS Excellence Sportive Futsal – Au revoir et à la saison prochaine…

Jeudi soir dernier, c'était le traditionnel pot de fin de saison pour les élèves de la section d'excellence sportive futsal du lycée Edouard Branly.
L'occasion de re-parcourir la saison. Aussi de dire au revoir et de souhaiter une bonne évolution sportive et scolaire aux pensionnaires de terminale : Kylian Pen (GOAL Futsal Club), Hugo Da Silva (AS aint-Priest), Nicolas Navarro (ALF), Ales Azzout (FC Vénissieux) et Yanis Brourate (OL).
L'occasion également de revoir les anciens élèves de terminale, invités pour l'occasion : Anthony Inacio, Lahcen Asname et Yann Marthe (GOAL Futsal Club), Maxime Rey (OL) Samy Saibi (AS Martel Caluire).
Tout ça en présence des familles et de la direction scolaire et sportive. A savoir Dominique Fazeli (Proviseure), Mickael Lassalle (professeur EPS), Madjouba Bureau (CPE), Jérôme Hernandez, Benoit Subrin, Gaétan Hallier, Aïssa Saffi (CTJ District).
Rendez-vous désormais le 30 août pour les futurs élèves de premières et de terminales pour la journée d'intégration, ou ils seront accompagnés des nouveaux de seconde.

Denis DUPONT

SECRETARIAT

Tél **04 72 76 01 03**
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN **Secrétaire Adjointe :** Martine GRANOTTIER
Présent : Serge GOURDAIN

INVITATIONS

DOMTAC : Le club de **Domtac** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à leur Assemblée Générale élective qui aura lieu **le vendredi 07 juillet 2023** à partir de 19h30 à la salle de spectacles (Auditorium) allée de la Mairie,69890 la Tour de Salvagny. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par monsieur **Patrick Pinti** trésorier général du district et madame **Charlaine Labrousse** élue au comité directeur du district.

SO PONT DE CHERUY CHAVANOZ : Le club du **SOPCC** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à leur Assemblée Générale qui aura lieu **le vendredi 07 juillet 2023** à partir de 19h00 à la salle Jean Charbon16 rue du 8 mai 1945 - 38230 Pont de Cheruy. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par madame **Evelyne Monteil** présidente du groupement Vallée du Rhône.

AFFAIRE DISCIPLINAIRE

AFFAIRE AD 20 : Le Bureau du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône en vertu de l'article 5-4.1.3 du Règlement Disciplinaire fait appel de la décision prise par la Commission de Discipline de FC LA GIRAUDIERE BRUSSIEU contre la Commission de Discipline : Seniors D4 Poule I du 14/05/23 – RHONE SUD FC // FC LA GIRAUDIERE BRUSSIEU

TRESORERIE

Tél **04 72 76 01 04**
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Trésorier Général : Patrick PINTI **Trésorier Adjoint :** Franck BALANDRAS

RELEVES N°3

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues. Pour des questions de simplicité, il a été demandé à tous les Clubs le 14 avril 2023 de consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 28 avril 2023.
Un délai supplémentaire leur a été accordé jusqu'au 22 mai 2023.

Les Clubs ci-dessous n'ont toujours pas réglé et sont donc suspendus de toutes compétitions jusqu'à régularisation (application du forfait - match perdu). Les demandes de licences sont également bloquées

Clubs Libres

552404	CONFLUENCE AS

Clubs Futsal

580583	MIRIBEL FOOT
581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN

RELEVES N°4 SOLDE COMPTE 202/2023

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues.

Pour des questions de simplicité nous avons décidé de vous demander de **consulter l'état de votre compte sur Footclubs au 30/06/23 (attention, bien se positionner sur la saison 2022/2023) et de régler le montant indiqué au plus tard le 20 juillet 2023 afin de solder la saison.**
A cette date, tous les Clubs devront donc être à jour de règlement auprès du District de Lyon et du Rhône de Football sous peine de sanction.

Pour les Clubs qui ont adhéré au prélèvement automatique, un prélèvement sera fait en date du 20 juillet 2023 du montant de votre compte disponible sur Footclubs au 30/06/23.

COMMISSION DES COUPES

Tél **04 72 76 01 29**
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Président : Bernard COURRIER
Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT
Membres : Farid BEN FARAH - Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ – Noé TEDIM DA SILVA RIOS– Virginie LAGRANGE
Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06.78.73.69.47

INSCRIPTIONS SAISON 2023/2024

Coupe DLR – U15 / U17 / U20 / Féminines / Seniors
Equipes ayant participé à la saison 2022/2023 : Une pré-inscription systématique dans chacune des catégories des équipes ayant participé aux coupes DLR a été mise en place nécessitant uniquement de valider la case ''Accord'' pour participer à cette nouvelle saison.
Si l'équipe ainsi préinscrite ne souhaite pas repartir dans l'une des catégories de coupe DLR, il faudra bien cocher la case ''refus''.
Equipes n'ayant pas participé à la saison 2022/2023 **:** Une inscription sur Footclubs (créer nouvel engagement) est absolument nécessaire pour chacune des catégories souhaitées !

Dates limites d'inscription :

U15 / U17 / U20	17 septembre 2023
Séniors	03 septembre 2023
Féminines	01 octobre 2023

Coupe DLR – Vétérans
Une inscription sur Footclubs (créer nouvel engagement) est absolument nécessaire pour toutes les équipes vétérans désirant s'engager.

Date limite d'inscription :

Vétérans	22 octobre 2023

COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél **04 72 76 01 17**
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)
Membres : Laurent COSTANZA, Lucien SINA (absents)
Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Alain RODRIGUEZ
Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN

Afin de préparer ensemble la saison 2023/2024, **la Commission PSEM** (Prévention Sécurité Ethique et Médiation) met en place une réunion/formation sécurité clubs – **obligatoire**.
Le but est d'apporter aux clubs un maximum d'informations pour sécuriser vos rencontres.
Elle permet également d'échanger avec d'autres clubs pour partager vos expériences, vos difficultés, vos solutions.
Nous vous recommandons de désigner au sein de votre club un responsable sécurité (que vous déclarez dans Footclubs). Il est préférable que cette personne représente votre club lors de cette formation et aura ensuite la charge de faire le relai auprès de vos dirigeants, éducateurs, joueurs…

Nous vous proposons, 4 dates et lieux différents selon les groupements (il n'y aura pas de sessions de rattrapage), tout club non représenté sera amendé, à savoir :

Groupement Beaujolais : le mardi 5 septembre 2023 à 19h00 – Beaujeu
Groupement Brévenne : le mercredi 6 septembre 2023 à 19h00 – La Giraudière
Groupement Vallée du Rhône : le mardi 12 septembre 2023 à 19h00 – Loire s/ Rhône
District de Lyon et du Rhône de Football : le jeudi 14 septembre 2023 à 19h00 – Siège du DLR.

Quelle que soit votre appartenance à un groupement, vous pouvez assister à cette réunion dans un autre lieu que celui préconisé (Ex. Trèves 4 vents (Brévenne) peut assister à Loire s/Rhône (Vallée du Rhône) plutôt qu'à la Giraudière).
Début juillet, les clubs recevront un lien pour s'inscrire sur une de ces 4 dates précitées et au lieu de leur choix.
La Commission PSEM reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Bonnes vacances à tous

COMMISSION D'APPEL

04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.
Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.
Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 04 Juillet 2023

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres

DOSSIER N° AD 19
APPEL DU CLUB F.C. LAMURE POULE ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
DATE DE PUBLICATION : 22 Juin 2023 - P.V. N° 606
DATE DU MATCH : 29/04/2023 - MATCH N° : 25173599
CATÉGORIE : U17 - D3 - POULE A
CLUBS : F.C. LAMURE POULE 1 (582743) / O. DE BELLEROCHE 1 (541604)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un dirigeant

Voir notification dans Footclubs

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - CONVOCATION

Appel du 30 Juin 2023

DOSSIER N° AD 20
APPEL DU CLUB F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
DATE DE PUBLICATION : 29 Juin 2023 - P.V. N° 607
DATE DU MATCH : 14/05/2023 - MATCH N° : 25136890
CATÉGORIE : SÉNIORS - D4 - POULE I
CLUBS : RHONE SUD F.C. 1 (549463) / F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU 2 (524120)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

La Commission d'Appel Disciplinaire convoque :
Le Lundi 10 Juillet 2023 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

M. l'Arbitre Officiel de la rencontre : Steeve SOLESME
Muni d'une licence ou pièce d'identité

POUR LE CLUB RHONE SUD F.C.
M. le Président : Kevin ESTRAGNAT ou son représentant
M. le Dirigeant : Laurent EXBRAYAT (délégué)
M. l'Educateur : Jérémy CAPUANO
M. le Joueur N° 9 : Loïc LALANDE
Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU
Mme la Présidente : Adeline GRANGE ou son représentant
M. le Dirigeant : Philippe FORAND
M. l'Educateur : Christophe MICHALLET
M. le Joueur N° 3 : Anthony BESSENAY
Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission de Discipline

Nous vous précisons que la présente convocation vous est adressée en conformité des prescriptions du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F. notamment de l'article 3.4.2.

En application des dispositions de l'article 3.2.1 dudit Règlement Disciplinaire, vous avez l'obligation d'en informer les licenciés convoqués (ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé est mineur).

Il vous est loisible d'être présent à cette audition, muni de votre licence F.F.F., accompagné éventuellement du conseil de votre choix. A défaut, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix, dûment mandatée, ou produire vos observations écrites.

En cas d'indisponibilité, nous vous remercions de bien vouloir prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat de la Commission d'Appel (appel@lyon-rhone.fff.fr).
Pour toute personne convoquée et absente à l'audition, il devra être produit un justificatif officiel avant sanction financière (60€).

Nous vous informons également que :

- Vous disposez de la faculté de citer les personnes dont vous souhaiteriez la convocation et ce, au plus tard 48 heures avant l'audition, étant entendu que le Président de la Commission se réserve le droit de refuser les demandes qui lui paraîtraient abusives.
- Vous avez la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble du dossier au siège du District de Lyon et du Rhône.
- Les éventuelles sanctions prononcées seront consultables pour les Clubs, sur Footclubs, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon compte F.F.F. » (code d'activation communiqué par courriel ou sur le volet détachable de leur licence).
- En vertu de l'article 3.4.1 et 3.4.4 du Règlement Disciplinaire, l'appel formulé au nom du Comité Directeur du District de Lyon et du Rhône donne compétence à la Commission d'Appel Disciplinaire pour, le cas échéant, aggraver les sanctions infligées et/ou retenir la responsabilité disciplinaire de votre Club et de ses licenciés impliqués, même si ceux-ci n'ont pas été sanctionnés en première instance.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 3.4.6 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F., seront imputés au

- Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile.
- Les frais inhérents à la procédure d'appel.

Le Président	Le Secrétaire
C. NOVENT	D. HAMON

AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 04 Juillet 2023

Présents : M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST - Membres

DOSSIER N° AD 18
APPEL DES CLUBS AV. S. DE GENAY / F. C. DU FRANC LYONNAIS ET DU COMITÉ DIRECTEUR DU DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE
DATE DE PUBLICATION : 15 Juin 2023 - P.V. N° 605
DATE DU MATCH : 28/04/2023 - MATCH N° : 25186562
CATÉGORIE : VÉTÉRANS - D1 - POULE D
CLUBS : AV. S. DE GENAY 5 (541812) / F. C. DU FRANC LYONNAIS 5 (551420)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Sanction d'un joueur

Voir notification dans Footclubs

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13**
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Présents :
Membres : Amadeu DO REGO, Laurent CHABAUD, Guillaume CIMIER, Roger ANDRE
CTDA : Jean Claude LEFRANC

PREAMBULE

Formations initiales d'arbitres : Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage : https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres

CORRESPONDANCE

Courriers des arbitres : Khaly BALL : Justificatifs absence AG 2023 pris en compte
Brahim CAMARA : Courrier pris en compte
Hilal SAHEB : Demande traitée par M. LEFRANC
Mickael FUENTES : Demande traitée par M. CHABAUD
Yvrin NAYAGOM : Demande transmise à M. LEFRANC et M. CHABAUD
Cédric MEAUDRE : Demande traitée par M. ANDRE

Courriers des clubs : FC LAMURE : Courrier pris en compte. Remerciements.
AS BRIGNAIS : Courrier transmis à la commission Statuts de l'Arbitrage

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le dossier de renouvellement a été envoyé par mail à tous les arbitres la semaine dernière. Les arbitres ne l'ayant pas reçu doit prendre contact rapidement avec le CTDA.

Le dossier médical arbitre (DMA), la fiche de renseignement, la charte déontologique, le droit à l'image et les frais de dossier doit parvenir au district pour **le 15 JUILLET 2023.**

Concernant les demandes de licences « arbitres », elles sont dorénavant dématérialisées et il faut prendre rapidement contact avec son club.

AGENDA

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023 :

Assemblée Générale des Jeunes Arbitres – Lieu : Siège DLR – Convocations des arbitres à venir

Samedi 9 SEPTEMBRE 2023 :

Assemblée Générale des Arbitres Séniors – Lieu : Saint Martin en Haut – Convocations des arbitres à venir

MARDI 29 AOUT AU VENDREDI 1er SEPTEMBRE 2023 :

1ere Session recrutement FIA – Lieu : PONTCHARRA SUR TURDINE

JEUDI 26 OCTOBRE AU DIMANCHE 29 OCTOBRE 2023 :

2eme Session recrutement FIA – Lieu : LOIRE SUR RHONE

MERCREDI 27 DECEMBRE AU SAMEDI 30 DECEMBRE 2023 :

3eme Session recrutement FIA – Lieu : à déterminer

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,
Ayez toujours le réflexe : https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil

Cotisation UNAF Saison 2023/2024

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres
Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône (https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil)

Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes moins de 23 ans)
46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).
Contactez **Guillaume LIONNET au 06.15.34.70.50** ou **Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**
Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, …
Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter :

Web : https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil
Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05**
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Président : Lakhdar TOUATI.
Vice-Président : Alain BARBIER.
Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER
Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON
Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail)
Absents excusés : René TOREND, Farid BEN FARAH. (Télétravail), Christophe MELINON, Virginie LAGRANGE.
Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la *Commission des Compétitions*.

ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.
Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.
La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).
Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente.**
L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.
Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.
Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.
Les ententes de la saison 2022/2023 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.
La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.
Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Club support : 528944 - A.S. SORNINS REUNIS
Clubs constituant l'entente : 527623 - AM.S. LA GROSNE OUROUX / 553246 - DUN SORNIN CHAUFFAILLES BRIONNAIS
Equipe et catégorie : U15 (- 15 ans) / Libre - A.S. Sornins Reunis 1
Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Club support : 549463 - RHONE-SUD FC
Clubs constituant l'entente : 540488 - TARTARAS F. C.
Equipe et catégorie : U13 (- 13 ans) / Libre - Rhône-Sud FC 1
Nom de l'équipe : RHONESUDTARTARAS

Club support : 549463 - RHONE-SUD FC
Clubs constituant l'entente : 540488 - TARTARAS F. C.
Equipe et catégorie : U15 (- 15 ans) / Libre - Rhône-Sud FC 1
Nom de l'équipe : ENT. RHONESUDTARTARA

Club support : 553724 - HTE BREVENNE F.
Clubs constituant l'entente : 524120 - F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU
Equipe et catégorie : U17 (- 17 ans) / Libre - Hte Brevenne F. 1
Nom de l'équipe : ENT. HBF/LA GIE

Club support : 563919 - L.F.C
Clubs constituant l'entente : 504621 - A. MINEURS ST PIERRE LA PALUD
Equipe et catégorie : Senior / Futsal - L.F.C 1
Nom de l'équipe : LENTILLY ST PIERRE

Club support : 582303 - U.S.D.M.
Clubs constituant l'entente : 519579 - A.S. ST MARTIN EN HAUT
Equipe et catégorie : U17 (- 17 ans) / Libre - U.S.D.M. 1
Nom de l'équipe : ENT. USDM /ASSM 1

MONTEES / DESCENTES 2022-2023

MODIFICATIONS : Suite à parution par la Laurafoot des montées/descentes de ses championnats au 16 juin 2023, nous publions les montées/descentes des championnats du DLR.

Les montées/descentes sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs, de la prise en compte du retrait de points pour cumul de cartons rouges et des procédures en cours.

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver. ***L'ordre est le suivant :*** A,F,C,D,B,E,G,I,H

SENIORS : A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 5 équipes du Rhône qui descendent de R3 séniors et reviennent au niveau district, il s'agit de :

AS BELLECOUR 1
CO ST-FONS 1
FC BORDS DE SAONE 1
US MILLERY-VOURLES 1
AS BRON GD LYON 1

Nous avons 1 montée en ligue Séniors R3 à partir des U20 R1, à savoir GOAL FC et 4 montées en ligue Séniors R3 à partir de Séniors D1.

Comme nous avons 4 montées de Séniors D1 vers la Laurafoot alors que nous avons 5 descentes de ligue vers D1 nous devrions être amenés à appliquer le principe de régulation à partir du niveau Séniors D2.
L'équipe de FC Bords de Saône ne repartant pas, nous allons éviter cette régulation.

À la suite de la décision du Comité Directeur réuni le 03/07/23, les 2 poules de Séniors D1 Compteront chacune 13 équipes.

MONTEES / DESCENTES

En D1

Montent en LIGUE :

Poule A : CS LA VERPILLIERE 1
FC MENIVAL 1

Poule B : OULLINS CASCOL 1
FC PONTCHARRA ST-LOUP 1

Descendent en D2 :

Poule A : *FC BORDS DE SAONE 2* ne repart pas
BELLEVILLE FOOT BEAUJOLAIS 1
SC CALUIRE 1

Poule B : US MEYZIEU 1
AL MIONS 1
FC MEYS GREZIEU 1
FC VAULX 3

En D2

Montent en D1 :

Poule A : AS CRAPONNE 2
AS CHANDIEU-HEYRIEUX 1

Poule B : JSO GIVORS 1
FC SUD OUEST 69

Poule C : HTE BREVENNE 1
ST FORGEUX 1
US LOIRE SUR RHONE1

Poule D : FC GERLAND 1
SUD LYONNAIS FOOT 2

Descendent en D3 :

Poule A : ES GENAS AZIEU 2
ES ST-PRIEST 1

Poule B : FC VAL LYONNAIS 2
FC STE FOY LES LYON 1

Poule C : FC ST ROMAIN DE POPEY 1 repart en D4
AS PORTUGAISE VAULX 1

Poule D : AS BRON GD LYON 2
JS IRIGNY 1

EN SENIORS D3

Montent en D2 :

Poule A : ASVEL 2
FC DENICE ARNAS 1

Poule B : US MONTANAY 1
CS MEGINAND 2

Poule C : FC ST CYR MT D'OR 2
FC RENEINS VAUXONNE 1

Poule D : AS PUSIGNAN 1
US MILLERY VOURLES 2

Poule E : AS DIEMOZ 1
FC TERNAY 1
Poule F : HAUTS LYONNAIS 3
AS BRIGNAIS

Descendent en D4 :
Poule A : PONTCHARRA ST-LOUP 3
Poule B : AS CONFLUENCE 1
ACS MAYOTTE 1
Poule C : ELS GLEIZE 1
AS PORTUGAISE VAULX 2 (barré par équipe 1)
Poule D : SP SAINT ALBAN DE ROCHE 2
AS ECULLY 1
Poule E : US MEYZIEU 2
US VAULX 1
Poule F : ES ST-PRIEST 2
ENT USCL SOURCIEUX 1

EN SENIORS D4
Montent en D3 :
Poule A : *MUROISE FOOT 2* ne monte pas (bloqué par équipe 1)
CS LA VERPILLIERE 2
AS PUSIGNAN 2
Poule B : FC MONT BROUILLY 2
STADE AMPLEPUISIEN 3
Poule C : AS SORNINS REUNIS 1
FC LIMONEST DARD ST DIDIER 4
Poule D : UGA DECINES 2
AS ST FORGEUX 2
Poule E : FC LA GIRAUDIERE 1
HTE BREVENNE FOOT 2
Poule F : AS CHANDIEU HEYRIEUX 2
SC LA REVOLEE 1
USEL FOOT 2
Poule G : ASA VILLEURBANNE 2
LYON EVEIL 2
Poule H : OL RILLIEUX 2
LY *CX ROUSSE FOOT 2* ne monte pas (bloqué par équipe 1)
LATINO AFC *2* ne monte pas (bloqué par équipe 1)
Poule I : MONT LYONNAIS FOOT 1
STE FOY LES LYON 2 ne monte pas (bloqué par équipe 1)
AS ST MARTIN EN HAUT 3 ne monte pas (bloqué par équipe 2)
FC LA GIRAUDIERE 2 ne monte pas (bloqué par équipe 1)

ENGAGEMENTS

Nous vous informons que les engagements sont ouverts sur Footclubs.

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR est fixée comme suit :
- Séniors D4 et Séniors Féminines D2 à 11 au **dimanche 3 septembre 2023**.
- U20 D2 /U17 D3/ U15 D4 / Féminines : Séniors à 8, U18 à 8, U15 à 11 et à 8 / Vétérans) au **dimanche 10 septembre 2023.**

Comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font uniquement sur Footclubs.

Vous devrez également saisir : Les stades (lieu des rencontres)

Les alternances et concordances
Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal).

Aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée.

Au moment des engagements, merci de vérifier sur Footclubs les coordonnées des membres du Club.
Pour rappel, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07
futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 3 juillet 2023

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT
Membres de la commission : M. Lionel POIRIER, M. Bernard LACHAPELLE, M.Thierry BOLZE, J. HERNANDEZ

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhone.fff.fr

AVIS A TOUS LES CLUBS

La saison 2022/2023 s'achève, et avant de dresser un rapport d'activité et le bilan sportif, il est demandé aux clubs qui ne désirent pas s'engager en 2023/2024 de bien vouloir en faire part à la commission dans les meilleurs délais, afin de préparer au mieux la gestion du prochain championnat .

Pour info, la traditionnelle A.G. aura lieu le *Samedi 02 Septembre 2023 à 10 h au district,* avec la remise des fanions aux clubs champions de leur catégorie. Nous reviendrons bien évidemment sur l'ordre du jour de cette A.G.

A NOTER : ***En cas de changement de lieu , date ou horaires , les clubs doivent impérativement utiliser footclubs , la commission ne peut être sollicitée qu'en cas d'extrême nécessité Les horaires réglementaires sont les suivants :***
Vendredi : 18h à 21h45
Samedi : 10h à 21h45
Dimanche : 10h à 19h
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 18h à 21 h

Les zones (rappel)
***VERTE** : Jusqu'à 16h le lundi qui précède de 13 jours le dimanche de la rencontre*
***ORANGE** : jusqu'à 16h le lundi qui précédé de 6 jours le dimanche de la rencontre , accord de l'adversaire obligatoire*
***ROUGE** :de 16h le lundi qui précède le dimanche de la rencontre ; modification interdite sauf accord explicite de la commission,*

Les changements de terrain ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire ; il faut l'en informer , ainsi que la commission , l'arbitre et le délégué éventuel.

CHAMPIONNAT MASCULIN

Courrier Reçu : Lu traité : FC Mornant, Lyon 6, Goal FC, Groupement Chasse sur Rhône, Moulin à Vent

Le Tirage au sort des poules se déroulera le lundi 17/07/2023 à 18 heures au district et le calendrier paraîtra les jours suivant.

MONTEES ET DESCENTES 2022/2023
D1 Montée en Ligue : Limonest/Dardilly 2
Descentes en D2 : Jonage – Cotiere de l'Ain – Revolee

D2 : montées en D 1 : Lentilly – Martel Caluire 3 – Vaulx United– ALF 3
Descentes en D3 : Deportivaulx – Vaugneray – A S S V V - Jonage 2 – Oullins – Mornant 2
D 3 : montées en D2 : Givors – Chassieu/Décines – Futsal Vaulx 3 - FTJ – Lyon 8 – Martel Caluire 4

Les clubs de ALF et Futsal Vaulx ont l'interdiction d'engager une équipe en coupe de Lyon et du Rhône ainsi que de l'avenir,la saison prochaine.

POULE SAISON 2023/2024

D1 : NOUVELLE GENERATION
O. LYONNAIS 2
AS SAINT PRIEST FUTSAL 2
FOOT SALLE CIVRIEUX 2
AS MONTCHAT LYON
FUTSAL DE VAULX 2
GOAL FUTSAL CLUB 3
VENISSIEUX FC 2
LENTILLY
AMATEUR LION FIDUSIEN 3
MARTEL CALUIRE 3
VAULX UNITED

D2 : suite à décisions du Comité Directeur de lundi 3 juillet
_ accessions supplémentaires de D3 : Mornant et Gerland
_ demande de Lyon Moulin à Vent acceptée
Exempt 1,2 et 3 remplacés par MORNANT , GERLAND et LYON MOULIN A VENT

D2 : JONAGE – COTIERE DE L'AIN – ST GENIS LAVAL – AC MEYZIEU – TERNAY -– SUD AZERGUES – FC VAULX 2 – CIVRIEUX 3 – FC CROIX ROUSSE -– FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS – CONDRIEU 2 – NOUVELLE GENERATION – MIONS – GIVORS – CHASSIEU/DECINES – FUTSAL TIGNIEU/JAMEYZIEU – LYON 8 – VAUGNERAY - MARTEL CALUIRE 4 – FUTSAL VAULX 3 - - MUROISE/GRENAY – EXEMPT 1 – ECEMPT 2 – EXEMPT 3

LES INSCRIPTIONS POUR LA SAISON PROCHAINE SONT OUVERTES VIA FOOTCLUBS MERCI DE VOS ACTIONS

CHAMPIONNAT FEMININ

Le championnat futsal féminin D1 se termine et la commission remercie toutes les équipes pour le bon esprit affiché, ainsi que nos arbitres pour leur disponibilité malgré les nombreux reports.
Afin de gérer au mieux la prochaine saison, la commission vous prie de bien vouloir lui faire part de votre réengagement pour 2023/2024 dans les meilleurs délais.
Nouveaux clubs engagés à ce jour et autorisés par le Président du District, Arsène MEYER :
- Valence, district Drome-Ardèche
- PLCQ, (Unieux) district de la Loire

A cet effet, les rencontres à domicile de ces clubs, ainsi que ceux de Rives, district de l'Isère, devront se dérouler le samedi ou le dimanche, dans la mesure du possible, eu égard au déplacement;
Notez: AG futsal le samedi 2 septembre à 10h au district; votre présence est souhaitable; nous définirons une date pour élaborer le calendrier et noter les coordonnées des responsables.
Dans le cas très probable d'un nombre d'équipes entre 8 et 12, notre championnat devra débuter impérativement au plus tôt (mi-octobre si possible).
Roland Brouat, Président de la Commission.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél **04 72 76 01 05**
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 4 juillet 2023

Président : Mr Gerard Meï
Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux , Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Jérôme Hernandez

Prochaine réunion le mardi 22/08/2023

La saison 2023/2024 se termine ! Prochaine permanence le mardi 22 aout 2023 aux horaires habituels

Important : l'Assemblée Générale du foot loisir se tiendra le MARDI 19 septembre 2023 , 18h30 précises, Espace Citoyen, à la mairie 8 ième arrondissement, 12 avenue Jean Mermoz 69008 Lyon
Présence indispensable et obligatoire sous peine d'amende !

Calendrier saison 2023/2024 foot à 8 et à 11 :

Assemblée Générale ……	Mardi 19/09/2023
Réunion de poules a 11	Mardi 26/09/2023
Réunion de poules a 8 Masculin / Féminin	Mercredi 27/09/2023
Début des challenges à 8 et à 11 ……	Lundi 02/10/2023
Fin des challenges à 8 et à 11 ……..	Lundi 20/05/2024
Journée Finale à 8 (en nocturne) ……..	Vendredi 07/06/2024 **
Journée Finale à 11 (en nocturne) ……	Vendredi 14/06/2024 **

COUPE :

1er tour 1/64 ième …….	Tirage Mardi 14/11/2023	délai 12/12/2023
1/32 ième ……..	Tirage Mardi 12/12/2023	délai 15/01/2024
1/16 ième ……	Tirage Mardi 16/01/2024	délai 19/02/2024
1/8 ième ……	Tirage Mardi 20/02/2024	délai 01/04/2024
1/4 et 1/2 ……..	Tirage Mercredi 03/04/2024	délai 28/05/2024
FINALE……	Mardi 18/06/2024	

Vous pouvez organiser vos rencontres des Challenges comme vous le désirez (en accord avec l'équipe adverse), **mais toutes les fiches de Fair-play** doivent nous parvenir **AVANT LE 20 MAI 2024** (Pensez à insérer les matches de coupe)
Pour la coupe, le résultat des matches doit nous parvenir au plus tard **la veille** du Tirage.
La coupe est prioritaire sur le challenge.
La feuille de Fair-play vous sera envoyée vers mi-mars 2024.

** Ces 2 dates vous seront confirmées dès que l'on connaitra les clubs organisateurs.

Bonnes vacances à tous !

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club : 500124 A.S. VILLEURBANNE EV. LYONNAIS

Dossier : 21158891 du 29/06/2023 Coupe L.Guichard Glm Seniors/ Phase Unique Poule Unique 25837318 03/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	191	Frais d'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 500340 S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ

Dossier : 21157330 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Dossier : 21157333 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	141	Vallée du Rhône Forfait U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	141	Vallée du Rhône Forfait U9	26/06/2023	26/06/2023		40,00€

Dossier : 21157334 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 504445 C.S. VERPILLIERE

Dossier : 21157341 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21157344 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 504674 A.S. DE LIMAS

Dossier : 21158514 du 28/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	36	Beaujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beaujolais Forfait U11	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 504692 A.S. ST PRIEST

Dossier : 21157455 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21157456 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	11	Vallée du Rhône Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	34	Vallée du Rhône Forfait U11	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 511777 ST ALBAN DE ROCHE SP.

Dossier : 21157461 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21157462 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 513735 F.C. CROIX ROUSSIEN LYON

Dossier : 21158584 du 28/06/2023 Coupe M.Pacard Gsm Seniors/ Phase Unique Poule Unique 25840922 11/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	191	Frais d'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 514865 U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY

Dossier : 21157463 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Club : 516290 AM.S. DE DIEMOZ

Dossier : 21157323 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	176	Vallée du Rhône feuille incomplète U7	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	176	Vallée du Rhône feuille incomplète U7	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Club : 516822 C.S. OZON ST SYMPHORIEN

Dossier : 21157324 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Dossier : 21157326 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	11	Vallée du Rhône Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	34	Vallée du Rhône Forfait U11	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 517095 F.C. DE CORBAS

Dossier : 21157471 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		40,00€

Club : 517784 ST. AMPLEPUISIEN

Dossier : 21158515 du 28/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	36	Beaujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beaujolais Forfait U11	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Dossier : 21158518 du 28/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21158881 du 29/06/2023 Coupe Des Vignerons Beaujolais/ Phase Unique Poule Unique 25838607 04/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	191	Frais d'Arbitrage	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 521545 A.S.AM. CLOCHEMERLE VAUX BEAUJOL

Dossier : 21158882 du 29/06/2023 25838607 04/06/2023

Coupe Des Vignerons Beaujolais/ Phase Unique Poule Unique

Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	191	Frais d'Arbitrage		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage		26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 522883 MUROISE F. ST BONNET DE MURE

Dossier :	21157335	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		26/06/2023	26/06/2023		200,00€

Club : 523341 EV.S. GENAS AZIEU

Dossier :	21157457	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9		26/06/2023	26/06/2023		5,00€
Dossier :	21157458	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13		26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 523650 FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT-DIDIER

Dossier :	21160534	du 30/06/2023 Coupe De L'Avenir Futsal/ Phase Unique		Poule Unique	25838086	04/06/2023	
Personne :			DIS - DISCIPLINE				
Motif :	20	Feuille De Match Non Parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	20	Feuille de match non parvenue		26/06/2023	26/06/2023		150,00€

Club : 524489 AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST

Dossier :	21157459	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	141	Vallée du Rhône Forfait U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	141	Vallée du Rhône Forfait U9		26/06/2023	26/06/2023		20,00€
Dossier :	21157460	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 525631 AM.LAIQ. MIONS

Dossier :	21157468	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13		26/06/2023	26/06/2023		20,00€
Dossier :	21157469	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 526565 DOMTAC FC

Dossier :	21158511	du 28/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		26/06/2023	26/06/2023		5,00€
Dossier :	21158513	du 28/06/2023					

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11				
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21158876 du 29/06/2023 Coupe Magat Beaujolais Sen/ Phase Unique Poule Unique 25838608 04/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	191	Frais d'Arbitrage				
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 527399 A.S. MANISSIEUX ST PRIEST

Dossier : 21157472 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue				
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 528363 SPORTING NORD ISERE

Dossier : 21157476 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue				
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 530038 S.C. MACCABI LYON

Dossier : 21158892 du 29/06/2023 Coupe L.Guichard Glm Seniors/ Phase Unique Poule Unique 25837318 03/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	191	Frais d'Arbitrage				
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 533363 ENT.S. ST PRIEST

Dossier : 21157327 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	69	Vallée du Rhône Feuille incomplète U13				
Décision :	69	Vallée du Rhône Feuille incomplète U13	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21157329 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13				
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		60,00€

Club : 541604 O. DE BELLEROCHE

Dossier : 21158510 du 28/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	36	Beaujolais Forfait U11				
Décision :	36	Beaujolais Forfait U11	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 546317 F.C. CHAPONNAY MARENNES

Dossier : 21157470 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13				
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 548812 F.C. LA SEVENNE

Dossier : 21157445 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9				
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Dossier : 21157452 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue				
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		100,00€

Dossier : 21157453 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	158	Vallée du Rhône Forfait U7				
Décision :	158	Vallée du Rhône Forfait U7	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Dossier : 21157454 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13				
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 551384 BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS

Dossier : 21158516 du 28/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11				
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	26/06/2023	26/06/2023		5,00€

Club : 553777 U. S. VILLETTE D'ANTHON - JANNEYRIAS

Dossier : 21157465 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	11	Vallée du Rhône Forfait U11				
Décision :	34	Vallée du Rhône Forfait U11	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Dossier : 21157466 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue				
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Dossier : 21157467 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13				
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 560508 GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE

Dossier : 21158583 du 28/06/2023 Coupe M.Pacard Gsm Seniors/ Phase Unique Poule Unique 25840922 11/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	191	Frais d'Arbitrage				
Décision :	191	Frais d'Arbitrage	26/06/2023	26/06/2023		117,00€

Club : 564069 SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE

Dossier : 21157475 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue				
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue	26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 580927 U.S. EST LYONNAIS FOOT

Dossier : 21157473 du 26/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	79	Vallée du Rhône Forfait U13				
Décision :	79	Vallée du Rhône Forfait U13	26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 580984 SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013

Dossier : 21157464 du 26/06/2023

Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	11	Vallée du Rhône Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	34	Vallée du Rhône Forfait U11		26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 581465 CLUB SPORTIF VIENNE FOOTBALL 1955

Dossier :	21157442	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	160	Vallée du Rhône feuille incomplète U9		26/06/2023	26/06/2023		5,00€
Dossier :	21157444	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	153	Vallée du Rhône FM non parvenue		26/06/2023	26/06/2023		50,00€

Club : 582136 A; S. DE PUSIGNAN

Dossier :	21157474	du 26/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	11	Vallée du Rhône Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	34	Vallée du Rhône Forfait U11		26/06/2023	26/06/2023		20,00€

Club : 582739 VENISSIEUX FOOTBALL CLUB

Dossier :	21157786	du 27/06/2023	Match Barrage U18 F A 11/ Phase Unique	Poule Unique	25837801	11/06/2023	
Personne :			DIS - DISCIPLINE				
Motif :	191	Frais d'Arbitrage		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage		26/06/2023	26/06/2023		113,50€

Club : 582775 FC RENEINS VAUXONNE

Dossier :	21158875	du 29/06/2023	Coupe Magat Beaujolais Sen/ Phase Unique	Poule Unique	25838608	04/06/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	191	Frais d'Arbitrage		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	191	Frais d'Arbitrage		26/06/2023	26/06/2023		117,00€